

Contenance de la zone du PAG :
Terrain situé en zone HAB-1 : 20,56 ares
(COS≤0,40 - CMU≤0,80)

LOT 1				LOT 2			
7.53 ares		4.76 ares		7.53 ares		4.76 ares	
—	263	—	533	—	178	—	361
423	1-mi	—	1-u	279	1-mj	—	1-u
(a) 12 (32°-42°) 10-15 10-15	hc - max 7,00 hf - max 12,50	(a) 12 (32°-42°) 10-15 10-15	hc - max 7,00 hf - max 12,50	(a) 12 (32°-42°) 10-15 10-15	hc - max 7,00 hf - max 12,50	(a) 12 (32°-42°) 10-15 10-15	hc - max 7,00 hf - max 12,50

LOT 3				LOT 4			
6.25 ares		1.60 ares		6.25 ares		1.60 ares	
—	178	—	361	—	—	—	—
285	1-mj	—	1-u	160	—	—	—
(a) 12 (32°-42°) 10-15 10-15	hc - max 7,00 hf - max 12,50	(a) 12 (32°-42°) 10-15 10-15	hc - max 7,00 hf - max 12,50	(a) 12 (32°-42°) 10-15 10-15	hc - max 7,00 hf - max 12,50	(a) 12 (32°-42°) 10-15 10-15	hc - max 7,00 hf - max 12,50

(a) construction principale
(b) construction secondaire
(c) dépendance

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou ilot

LOT / ILOT	surface du lot / de l'ilot [ares]		surface d'emprise au sol [m ²]		surface constructible brute [m ²]		type et nombre de logements	type de toiture	nombre de niveaux	type, disposition et nombre des constructions	hauteur des constructions [m]
	min.	max.	min.	max.	min.	max.					

Délimitation du PAP et des zones du PAG

— délimitation du PAP
— délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau

--- terrain existant
- - - terrain remodelé

Nombre de niveaux

I, II, III, ... nombre de niveaux pleins
+1,2,...R nombre d'étages en retrait
+1,2,...C nombre de niveaux sous combles
+1,2,...S nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions

hc-x hauteur à la corniche de x mètres
ha-x hauteur à l'acrotère de x mètres
hf-x hauteur au faîte de x mètres

Types, dispositions et nombre des constructions

x-mi x maisons isolées
x-mj x maisons jumelées
x-mb x maisons en bande

Types et nombres de logements

x-u x logements de type unifamilial
x-b x logements de type bifamilial
x-c x logements de type collectif

Formes de toiture

tp toiture plate
tx (y%-z%) toiture à x versants, degré d'inclinaison
orientation du faîte

Gabarit des immeubles (plan / coupes)

— alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
— limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
— alignement obligatoire pour dépendances
— limites de surfaces constructibles pour dépendances
— limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
— limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / ilots

— lot projeté
— terrains cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions

min x% pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction
x% y% pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
x% pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

— espace vert privé
— espace vert public
— aire de jeux ouverte au public
— espace extérieur pouvant être scellé
— voie de circulation motorisée
— espace pouvant être dédié au stationnement
— chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
— voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets

— arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
— haie projetée / haie à conserver
— muret projeté / muret à conserver

Servitudes

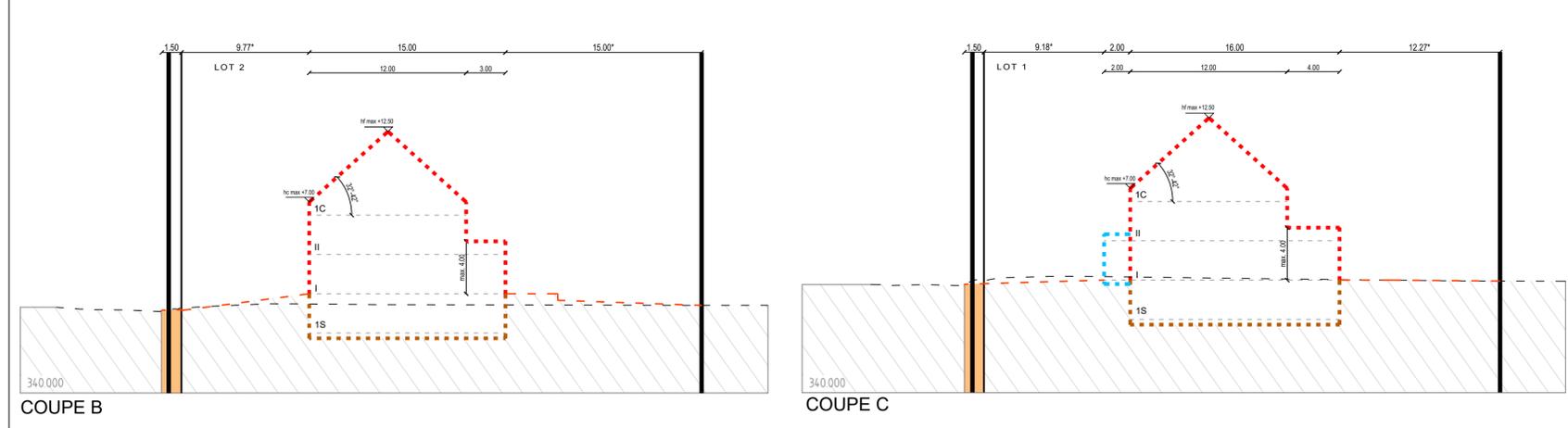
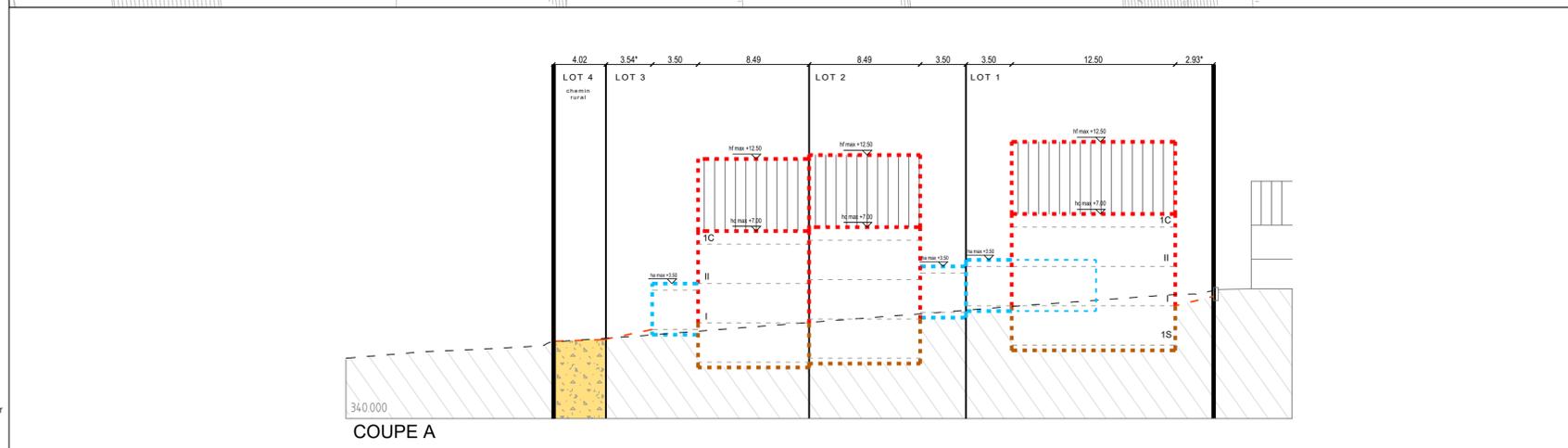
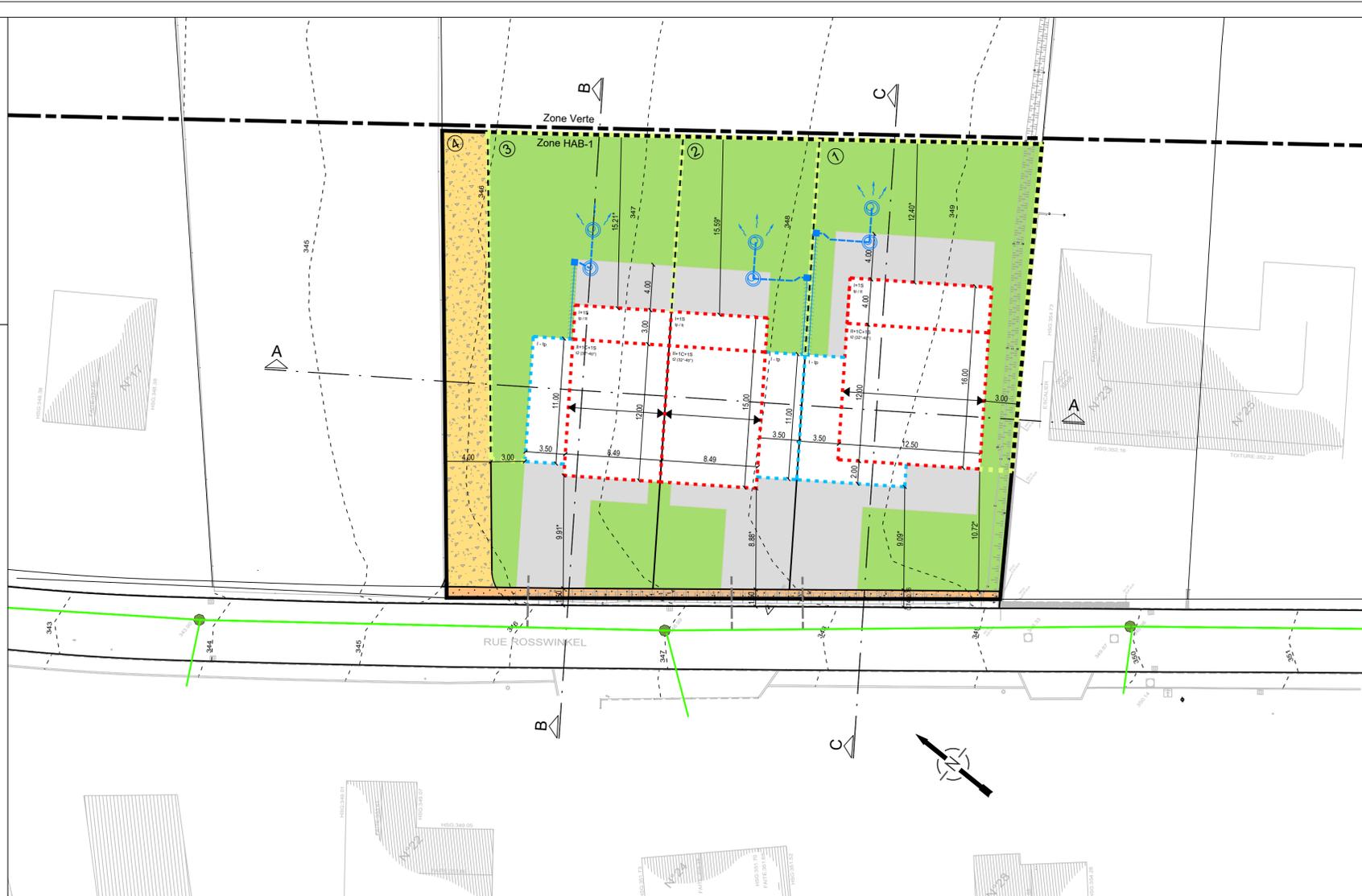
— servitude de type urbanistique
— servitude écologique
— servitude de passage
— élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques

— rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales
— canalisation pour eaux pluviales
— canalisation pour eaux usées
— fossé ouvert pour eaux pluviales

Légende complémentaire

— canalisation pour eaux mixtes existante
— infiltration des eaux de pluie dans le sol
— cuve de rétention projetée
— niveau dalle (à titre indicatif)
— cotes indicatives à adapter en fonction de la profondeur réelle de la parcelle, une fois le morcellement effectué
— tt toiture-terrasse
— chemin rural
— limites d'implantation des clôtures/haies et plantations diverses (sur domaine privé)



Indice	Dessinateur	Date	Modification

N° CAD: 211106-10-001 001.dwg

maître d'ouvrage: Madame Myriam BRAUN

Dessinateur + date + signature: MWE 28.11.2023

Contrôleur + date + signature: MUR 28.11.2023

Responsable + date + signature: MUR 28.11.2023

Objet: Proposition d'Aménagement

Echelle: 1 : 250

BEST INGENIEURS-CONSEILS

Bureau d'Etudes et de Services Techniques
best ingénieurs-conseils
2, rue des Sapins
L-2513 Senningerberg

+352 34 90 90
best@best.lu
www.best.lu

ISO 9001
INGENIEUR

Plan: 211106-10-001 001
Projet

Toutes les mesures sont à vérifier sur place par l'entrepreneur